

AVIS DE PUBLICITE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification de la collectivité qui passe le marché : COMMUNE D'EZE, 6 avenue du Jardin Exotique, 06360 EZE

Identification de la personne responsable du marché : Monsieur Stéphane CHERKI, Maire

2. Procédure de passation : Marché à procédure adaptée régie par l'article 28 du Code des Marchés Publics.

3. Description et caractéristiques principales du marché :

- A. Objet : Fourniture et gestion d'une tente de réception sous forme de contrat d'affermage
- B. Référence : MAPA 10/02
- C. Nombre et consistance des lots : sans objet
- D. Lieu d'exécution : Commune d'EZE
- E. Durée du contrat : 5 ans

4. Retrait du dossier de consultation : Les dossiers de consultation seront remis gratuitement à l'adresse suivante : Mairie d'EZE – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE
Le dossier de consultation peut également être téléchargé sur le site www.marches-securises.fr

5. Présentation des offres :

- A. Pièces à produire : voir Règlement de la Consultation
- B. Modalités de remise des offres : Les offres seront entièrement rédigées en langue française.
 - Les plis seront transmis sous simple enveloppe portant l'objet de la consultation et la mention « MAPA 10/02 – Ne pas ouvrir », adressés ou remis à l'attention de Monsieur le Maire – 6 avenue du Jardin Exotique – 06360 EZE.
 - Unité monétaire : Euro
- C. Date limite de réception des offres : **Mardi 4 mai 2010 à 12H00**

6. Critères de jugement des offres et pondération :

- 1- Le prix : 40 %
- 2 – Les références similaires en matière de contrat d'affermage : 40 %
- 3 – La capacité à répondre à des adaptations éventuelles : 20 %